



Office des affaires
extérieures

Rue de la Paix 6
1014 Lausanne

Thématique :	
20 FEV. 2015	
Présidence	
SG	
Trésorerie	
Sécurité	
Scolaire	
Finances	
Territoire	
Mobilité	
Social	
Chrono	Dossier

**Association de Communes
Vaudoises (AdCV)**
Route du Château 4
Case postale 17
1185 Mont-sur-Rolle

Lausanne, le 18 février 2015

Révision partielle de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) : procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de justice et police a lancé une procédure de consultation sur deux projets de modification de la loi sur les étrangers :

1. Mise en oeuvre de l'art. 121a Cst.
2. Adaptation du projet de modification de la loi fédérale sur les étrangers (intégration)

Vous trouverez ci-joint le courrier d'accompagnement de la Présidente de la Confédération adressé aux gouvernements cantonaux. Afin d'élaborer la réponse du Conseil d'Etat du Canton de Vaud à cette consultation, nous vous remercions d'avance de nous faire part de vos éventuels commentaires d'ici au **vendredi 27 mars 2015**, à l'attention du soussigné, à l'adresse électronique suivante :

simon.affolter@vd.ch

Une version Word en plus d'une version PDF serait la bienvenue. Vous trouverez les avant-projets de loi ainsi que les rapports explicatifs à l'aide des liens suivants :

https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/aktuell/gesetzgebung/teilrev_aug_art-121a.html

https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/aktuell/gesetzgebung/teilrev_aug_integrati.html

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration et tout en restant à disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Simon Affolter

Délégué aux Affaires intercantionales
et européennes

Annexe : mentionnée

